



### CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JUIN 2022 A 18 h 00

- ❖ Actualisation, informations, discussions
  
- ❖ Approbation du compte rendu : séance du mercredi 27 avril 2022

#### 1. POLE ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1. Instauration du télétravail au sein de la commune du Cannet des Maures
- 1.2. Création du comité social territorial (CST) et fixation du nombre de représentants du personnel, maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité au CST placé à la mairie du Cannet des Maures
- 1.3. Indemnités forfaitaires complémentaires pour élections (IFCE)
- 1.4. Autorisation de recrutement d'agents saisonniers ou occasionnels
- 1.5. Autorisation de recrutement d'agents sur emploi permanent
- 1.6. Modalité d'organisation de la fête foraine

#### 2. POLE FINANCES & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 2.1. Décision modificative n°1 au budget annexe de l'eau potable – Exercice 2022
- 2.2. Corrections sur exercices antérieurs – régularisation compte 1641 (Emprunts)

#### 3. POLE URBANISME & DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3.1. Création d'un groupement de commande dans le cadre de « Petites Villes de Demain »
- 3.2. Demande de subvention relative à la mission 3 de l'étude habitat s'intitulant « Zoom sur la commune du Cannet des Maures lauréate du dispositif Petites Villes de Demain, étude pré-opérationnelle sur le centre-ville. » dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » pour le binôme Le Luc en Provence/Le Cannet des Maures

#### 4. POLE TECHNIQUE DE RENOVATION URBAINE

- 4.1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2021
- 4.2. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement – exercice 2021

## **5. POLE ENFANCE & JEUNESSE**

- 5.1. Evolution des tarifications familiales applicables aux accueils de loisirs sans hébergement – Pôle Enfance & Jeunesse –
- 5.2. Modification du règlement intérieur unique des services péri et extrascolaire – Pôle Education et Pôle Enfance & Jeunesse –

## **6. POLE EDUCATION & TRANSPORTS**

- 6.1. Convention de réciprocité relative à la scolarisation des enfants en école maternelle et primaire

## **AFFAIRES & QUESTIONS DIVERSES**